

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/126

12 décembre 1996

(96-5303)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

SAINT-KITTS-ET-NEVIS

Déclaration de M. Terrance Sam Condor
Premier Ministre adjoint, Ministre du commerce et de l'industrie

L'environnement commercial se transforme rapidement pour les petits Etats insulaires membres de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales dont Saint-Kitts-et-Nevis fait partie. Les accords commerciaux préférentiels avec l'Europe et l'Amérique du Nord cèdent la place à des accords fondés sur des règles qui sont axés sur le marché et reposent sur le principe de la réciprocité. Les pays insulaires étant des économies exposées et de petites dimensions, ils risquent, même s'ils s'adaptent aux nouvelles règles, d'être victimes d'une marginalisation économique. On nous dit que le protectionnisme, même s'il est dans notre intérêt, n'est plus une option viable. Nous devons apporter à nos lois et règlements les modifications nécessaires pour répondre aux obligations des Accords de l'OMC et faire face dans des conditions de concurrence à la libéralisation du commerce mondial.

Les modifications des lois et règlements requises pour appliquer les Accords du Cycle d'Uruguay mettent à dure épreuve la capacité de notre pays.

Le manque de ressources et de spécialistes dont nous souffrons signifie que les obligations de notification et la mise en oeuvre sont particulièrement contraignantes pour nous. Le nombre même des obligations en matière de notification nous impose une lourde charge, ce qui explique que nous n'ayons pas pu faire mieux en la matière. Pour que nous puissions honorer nos obligations en ce qui concerne l'application de la législation nationale, une assistance technique nous est nécessaire. La réunion ministérielle de Marrakech de 1994 a demandé à l'OMC d'aider les Membres défavorisés à se doter d'une capacité qui leur permette d'honorer leurs obligations au regard des Accords.

Tel est, selon nous, le point sur lequel l'accent devrait être mis à cette réunion. Nous devrions faire le bilan des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des engagements résultant du Cycle d'Uruguay et nous attacher à mener à bonne fin les travaux en suspens qui touchent aux domaines prévus dans le programme incorporé. Il serait bon également de saisir cette occasion pour évaluer les incidences pour les pays en développement et voir quels sont les "gagnants" et les "perdants", et tenter de déterminer les dispositions qui pourraient être prises pour venir en aide aux perdants.

Pendant les négociations du Cycle d'Uruguay, certains petits pays comme Saint-Kitts-et-Nevis n'avaient pas de négociateur. Nous redoutions d'être laissés pour compte, et nous connaissions mal les problèmes. Nous avons pensé que nous devions nous joindre aux autres pour ne pas rester à l'écart et pour sauvegarder les intérêts de nos économies productrices de bananes. Dans ce dernier domaine, seul le temps pourra dire si nous avons réussi: il faudra du temps pour voir si le Cycle d'Uruguay nous a été profitable.

./.

D'aucuns considèrent que l'élan donné à l'universalisation du libre-échange par l'aboutissement du Cycle d'Uruguay devrait continuer et qu'il faudrait à cet effet élargir le mandat de l'OMC, pour l'étendre, notamment, aux nouvelles questions ci-après:

- a) règles multilatérales concernant l'investissement;
- b) normes du travail;
- c) politique de concurrence; et
- d) marchés publics.

Quelques-unes de ces questions, comme l'investissement et les normes du travail sont très préoccupantes pour Saint-Kitts-et-Nevis.

L'investissement doit nous permettre de diversifier notre économie et de réduire notre dépendance à l'égard des exportations traditionnelles sur lesquelles les dispositions de l'OMC ont eu des conséquences négatives. Le prix de nos exportations a baissé et celui de nos importations a augmenté, ce qui, pour un petit pays insulaire comme le nôtre, importateur net de produits alimentaires, pose des difficultés considérables, et réduit la capacité de participer à l'évolution de l'économie mondiale. Un régime d'investissement qui ne prévoirait pas un traitement différentiel pour les petits pays dont l'économie est fragile risquerait de ne pas être considéré comme approprié ou équitable.

En ce qui concerne les questions en rapport avec le travail, ma délégation est très attachée à l'adoption de politiques nationales de protection des droits des travailleurs et d'amélioration de la protection sociale. Nous pensons qu'il est bon qu'il existe des normes du travail reconnues à l'échelle internationale consacrant la liberté d'association, le droit d'organisation et de négociation collective, l'interdiction du travail forcé et la non-discrimination en matière d'emploi. En revanche, nous ne pensons pas que l'OMC soit l'instance appropriée pour entreprendre une étude des liens entre commerce et normes du travail. Nous pensons qu'il vaudrait mieux laisser cette tâche à une institution spécialisée comme l'Organisation internationale du travail, qui est compétente en la matière et qui possède les spécialistes nécessaires.

L'Accord sur les marchés publics devrait continuer d'être facultatif pour les petits Etats insulaires, qui devraient pouvoir décider s'il est de nature à leur apporter des avantages. Il faudra rassembler beaucoup plus de renseignements avant de pouvoir régler cette question.

Enfin, la politique en matière de concurrence est un domaine très complexe, qui demande à être étudié et analysé de près. Nous ne possédons ni la capacité institutionnelle ni les ressources nécessaires pour prendre les engagements additionnels qui nous incomberaient si ce sujet venait s'ajouter aux sujets couverts par l'OMC.

Nous estimons qu'il existe déjà des institutions appropriées, auxquelles on pourrait confier le soin d'examiner, d'élaborer et d'approfondir les nouvelles questions, sans avoir à les englober dans les questions visées par l'OMC, ce qui ne ferait qu'alourdir le programme de travail.

Nous devons prendre garde à ce que l'OMC ne se laisse pas emballer au point de perdre tout contact avec la majorité de ses Membres.